Meurtre d’une Berlinoise en 2017 : un demandeur d’asile tchétchène sur le banc des accusés

30/03/2018 à 12h30

C’est au retour d’une rencontre avec des amies que, tard dans la soirée du 5 septembre 2017, Susanne Fontaine, 60 ans, a rencontré son assassin. Des passants trouvèrent quelques jours plus tard son corps dans des buissons du Tiergarten [*grand parc au centre de Berlin*]. Sept mois à peine après cette mort violente, le meurtrier présumé Ilyas A., 18 ans, se retrouve depuis mercredi matin devant le tribunal régional. […]

Ce demandeur d’asile débouté originaire de Tchétchénie aurait attaqué l’historienne d’art alors qu’elle rentrait chez elle, l’aurait étranglée et dépouillée. […]

[…] **Multirécidiviste. Et se trouvant illégalement en Allemagne.**

A. avait été arrêté une semaine après le crime en Pologne, non loin de Varsovie. **Les enquêteurs étaient tombés sur la piste du Tchétchène en localisant après les faits le portable de Susanne Fontaine dans la ville polonaise de Pruszkow**. Ilyas A. y séjournait dans l’appartement de sa sœur Fatima, 21 ans.

Cet acte de violence avait également déclenché un nouveau **débat sur la gestion des criminels étrangers qui auraient dû quitter le territoire mais qui, comme Ilyas A., n’étaient pas expulsés.**

M. Rasch, le mari de la victime, a déclaré mercredi : “Le plus

simple aurait été de le mettre en rétention avant expulsion aussitôt après sa sortie de prison. Alors cela ne serait pas arrivé. (…) **Ma femme est morte parce que les autorités ont failli**.”

Onze jours d’audience sont prévus jusqu’à la mi-juin pour ce procès qui se tient devant le tribunal des mineurs. **Si Ilyas A. est condamné sur la base du droit pénal des mineurs, il risque au maximum 15 années de prison.**

(Traduction Fdesouche)

Bild